



PROCES-VERBAL

Commission Régionale de Féminisation

Réunion du : Mercredi 11 Septembre 2019

Présidence : Mme PERI Jeanne

Présent(s) : Mme BALDINI Frédérique - M. BATTESTI André

Absent(s) :

Excusé(s) : MM BARILI Didier - SCHIAPPA Paul

Assiste(nt) :

CHAMPIONNAT FOOTBALL FEMININ

La Commission prend connaissance du courrier du club du FC BALAGNE et regrette le retrait de leur équipe,

- En conséquence, la poule sera composée de 9 clubs avec un exempt.

COUPE DE FRANCE

TOUR PRELIMINAIRE : EFB / GALLIA

L'EFB s'est imposé 5 à 0 face au GALLIA CL.

½ FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

CLUBS ENGAGES : ACA / EFB / GFCA / SCB

Date des rencontres : ½ Finale : 29 Septembre 2019
Finale Régionale : 13 Octobre 2019

Les rencontres se joueront en **2 x 45 mn.**

Le tirage a été effectué par Joan FRANCESCHI BALDINI :

**EFB / ACA
GFCA / SCB**

Il est rappelé que les rencontres se jouent à 11 et que sont autorisés 6 mutés (statut de l'arbitrage)

REGLEMENT COUPE DE FRANCE

La compétition est disputée par tirage au sort intégral sur le terrain du 1^{er} nommé y compris pour le dernier tour, excepté si :

- Le club ayant joué un match sur son terrain jouera le match suivant sur le terrain adverse,
- Au cas où une rencontre opposerait deux clubs ayant reçu au tour précédent, cette dernière se jouera sur le terrain du club premier nommé,
- Tout club exempt au tour précédent, sera considéré comme ayant reçu,
- La désignation du recevant s'appliquera également au dernier match,
- **Les joueuses remplacées peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçante et, à ce titre, revenir sur le terrain (Article 18),**
- **En cas d'égalité à la fin de la rencontre, auront lieu des prolongations de 2 x 10 mn. Si tirs au but, 5 joueuses sur le terrain y participent. Ne sont pas concernées les remplaçantes.**